

Hauptausgabe

 L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
 2001 Neuchâtel  
 032/ 723 53 01  
 www.lexpress.ch

 Medienart: Print  
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
 Auflage: 17'699  
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

 Themen-Nr.: 999.210  
 Abo-Nr.: 1095889  
 Seite: 9  
 Fläche: 47'623 mm<sup>2</sup>

# NEUCHÂTEL Une motion vise l'abandon progressif des sacs en plastique. Du papier pour porter les achats



L'utilisation des sacs en plastique est devenue une règle dans les supermarchés. KEYSTONE

SANTI TEROL

«Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens qui permettraient d'inciter les commerçants et les consommateurs à utiliser des emballages autres que le plastique quand cela s'avère possible.»

Ce n'est pas une déclaration de guerre contre les sacs en plastique, mais la motion du Conseil général, intitulée «Comment mieux accompagner les emballages pour les consommateurs en ville de Neuchâtel» manifeste une claire prise de conscience en faveur d'un changement de paradigme. D'une partie des élus du moins à ce stade. Car le texte promu par le conseiller général

Jean Dessoulavy est une motion interpartis signée conjointement par les groupes PLR, socialiste et popvertssol.

### Support de moralité

Gros point en faveur de cette démarche politique: elle compte sur l'appui de l'association Neuchâtel Centre, sollicitée avant la rédaction de la motion de l'élu vert libéral. Libéral oui, car à lorsqu'il a déposé ce texte, le 12 septembre, Jean Dessoulavy militait pour le PLR. Il s'affiche désormais sous les couleurs des Vert libéraux.

Quelle que soit la couleur des sacs en plastique (photo Keystone), leur utilisation est depuis

longtemps devenue une règle puisqu'ils sont proposés gratuitement. Le motionnaire ne remet pas en cause leur utilité, dans l'alimentaire en particulier. Par contre, «pour de nombreux produits, des sacs en papier de différentes tailles pourraient être utilisés, à condition qu'ils soient mieux mis en évidence et en valeur».

L'idée du conseiller général est de profiter du support que constitue le sac (en papier) pour passer une communication positive, au travers d'un slogan. Qui pourrait être: «Pour mon environnement, je peux bien le faire», ou «Utilisez-moi pour emballer votre produit. Votre ville vous dit



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel  
 2001 Neuchâtel  
 032/ 723 53 01  
 www.lexpress.ch

Medienart: Print  
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
 Auflage: 17'699  
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.210  
 Abo-Nr.: 1095889  
 Seite: 9  
 Fläche: 47'623 mm<sup>2</sup>

merci!» ou encore «Avec moi, c'est possible et en plus l'environnement vous dit merci!»

**Eduquer par l'exemple**

La question environnementale apparaît bien évidemment en filigrane de la motion. Les grands distributeurs ont pris les devants: Aldi et Lidl n'en distribuent pas. Migros facturera 5 cts ses sacs plastiques recyclés dès ce mois de novembre. Coop le fera dès lundi à Zurich et au printemps prochain pour le reste du pays. Le parlement fédéral vient, en revanche, de refuser l'interdiction des sacs donnés à la caisse, comme le proposait la motion du PDC Dominique de Buman (notre édition du 23 septembre).

Or, pour Jean Dessoulavy, il importe d'inciter toutes les entités concernées à promouvoir les sacs réutilisables: petits commerces, stands au marché de Neuchâtel, comme manifestations culturelles ou sportives devraient aussi être sensibilisés à l'effort. Et cette dynamique environnementale doit être promue par les autorités. Philosophe, l'élu cite Gandhi: «L'exemple n'est pas un moyen de changer les choses. Non, c'est le seul moyen.»